

Demande de Découverte individuelle

Vous souhaitez découvrir le tir sportif ou de loisir, n'hésitez plus !

Remplissez vite ce formulaire, et renvoyez-le aux adresses mail suivantes

stsv.25410@gmail.com

et

responsableouveurs@stsv.fr

...sans oublier la/les copie(s) de vos documents...

Nombre de participant(e)s prévu avec le demandeur (limité à 4 au total) :

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° Téléphone</i>	<i>Email</i>	<i>Copie CNI/Passeport</i>	<i>A déjà tiré (AC, autre)</i>

Afin de vous encadrer efficacement, merci de fournir des dates pour lesquelles vous êtes disponibles en comptant une semaine après la dépose de votre demande (le temps pour nous de prévenir vos encadrants...).

Vos créneaux parmi les lundi, mardi, jeudi, vendredi soir, dimanche matin, lundi et vendredi après-midi :

P 1 :

P 2 :

P 3 :

Il ne vous reste plus qu'à attendre le retour de notre secrétariat !

Tarif / personne : 25 € (*cibles et munitions comprises*) hors boissons réglables sur place (*liquide ou CB*).

Afin de vous préparer, vous pouvez visiter notre site et lire les documents liés à la pratique du tir, notamment en ce qui concerne la sécurité, et prendre connaissance des 3 règles de base :

- 1 – Une arme est toujours considérée comme étant chargée ;
- 2 – Une arme est toujours tenue en direction des cibles ;
- 3 – L'index reste toujours le long du pontet ou de la carcasse.

Si vous retenez ces 3 règles, vous êtes déjà presque prêt(e) à nous rejoindre...

Date & Signature du responsable de la demande

*Au plaisir de vous faire plaisir en découvrant notre sport / loisir !
Suivez nous sur stsv.fr*